

Bourgeois vaudois à Vufflens

Confrérie d'accent et d'amitié

L'amitié a été cultivée, vendredi soir, dans les caves du château de Vufflens: la **Confrérie des bourgeois vaudois** y tenait son rasset des vendanges. Car l'amitié est, avec la défense des mœurs et des sites de ce Pays de Vaud, le but poursuivi par cette confrérie qui compte notamment dans ses rangs Jean-Pascal Delamuraz de Longirod, conseiller fédéral, Jacques Martin de Neyruz, conseiller d'Etat, André Perey de Vufflens-le-Château, conseiller national et Gouverneur du Guillon.

C'est d'ailleurs André Perey qui, avec Robert Sauty de Denens, préfet de Morges, ont organisé ce rasset des vendanges, quatrième et dernier de l'année après ceux du 8 janvier (date anniversaire de la confrérie), du 14 avril (date chère aux Vaudois) et le rasset campagnard de la fin juin.

La confrérie — qui fête en l'an prochain son 25^e anniversaire — est née de la Confrérie des Elliptiques, groupe d'amis qui, au début des années soixante, se réunissaient à Valorbe. Autour d'une table elliptique de façon à ne jamais être « ronds ». Certains décidèrent de ne se retrouver qu'entre Vaudois. D'où la création d'une confrérie que Roland Guignard

de Vaulion gouverne depuis sa constitution le 8 janvier 1964.

Au peigne fin

Ne fait pas partie qui veut de cette confrérie dont les membres sont nommés par cooptation. Les propositions d'admissions sont présentées aux membres du Petit et du Rière Conseils qui doivent les entériner. Auparavant, la candidature de l'« appelé » aura été passée au peigne fin: ne peut entrer dans la confrérie qu'un Vaudois dont la généalogie atteste quatre siècles de présence dans le canton. Autre restriction: chaque commune ne peut avoir qu'un bourgeois au sein de la confrérie dont l'effectif atteindra donc 365 membres. Ce qui ne se

réalisera que dans moult années puisque, pour une parfaite intégration des « appelés », le nombre des admissions est en moyenne de quatre par année. Et comme il y a parfois des décès...

La confrérie compte aujourd'hui 81 membres qui ont été intronisés lors d'une cérémonie au rite immuable au cours de laquelle le gouverneur explique au récipiendaire ses devoirs de fidélité à l'esprit de ce pays et ses obligations, dont celle de cultiver l'amitié vraie. Le récipiendaire reçoit un sautoir portant le blason de sa commune d'origine (exécuté par Mme Claude Delessert, à Servion) et une lithographie de Jacques Perrenoud représentant les chênes de Morrens (par référence à Davely). Une œuvre qui exprime la solidité, l'enracinement dans le pays et, par le feuillage, la vitalité de la confrérie.

Celle-ci joue aussi un rôle culturel puisqu'elle répartit quelque argent entre des associations qui veillent à la sauvegarde du patrimoine de ce canton. Y en a point comme elle... — dr. G. H.

Accident à Moudon

Quatre blessés

Dimanche peu après minuit, un accident de la circulation s'est produit à Moudon, au carrefour des rues Emile-Burnand et Billens.

L'automobile de Dominique Borel, 23 ans, circulant en direction de Lucens est entrée pour une raison indéterminée en collision avec un véhicule roulant en direction de Lausanne. Les conducteurs, Bruno Cevolani, 20 ans, domicilié à Servion, et ses passagers, Philippe Moret, 23 ans et Joseph Airoldi, 29 ans, tous deux de Moudon, ont été transportés au CHUV. Dominique Borel a été amené à l'hôpital de Moudon. Les blessures de ces personnes ne sont que légères. Les dégâts matériels sont importants. — dr.



Dans les caves du château de Vufflens, Roland Cuérel, vice-gouverneur, André Perey, membre du Petit Conseil, Roland Guignard, gouverneur, Robert Sauty, membre du Rière Conseil, Eric Rapin, héraut.